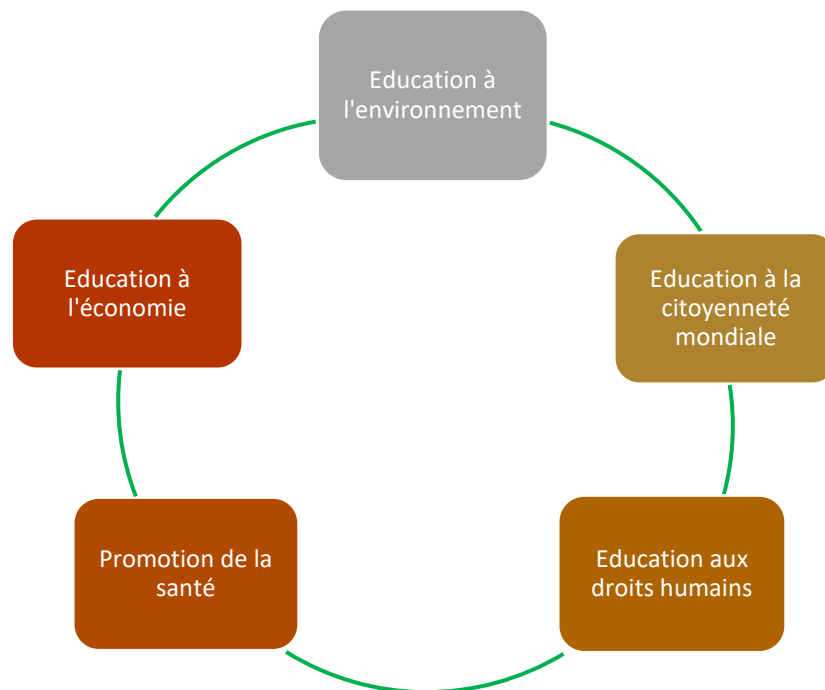


Éducation au développement durable et à la biodiversité

La politique d'encouragement de la Confédération dans les domaines de la formation se fonde sur les principes du développement durable et contribue à la consolidation de la Suisse en tant que lieu de formation. Elle renforce la capacité de la Suisse à assumer des responsabilités pour l'avenir et à fournir des solutions pour la réalisation des 17 objectifs du développement durable (ODD). Le système de formation suisse aide les personnes à réfléchir et agir de manière autonome, à prendre part à la vie de la société, à s'épanouir personnellement et à acquérir les compétences requises sur le marché du travail. Il les rend capables de reconnaître l'importance du développement durable et de participer de manière active et réfléchie à sa conception. La formation est particulièrement importante lorsqu'il s'agit de réfléchir en tenant compte des enjeux de l'avenir. Intégrer les aspects du développement durable dans tous les parcours et niveaux de formation s'avère crucial. L'éducation en vue du développement durable (EDD) promeut les compétences clés requises.

L'orientation pédagogique de l'éducation au développement durable et à la biodiversité se décline sur cinq axes, qui permettent des approches sectorielles et le travail des compétences propres à l'éducation au développement durable (EDD).



On peut souligner que les compétences sociales et citoyennes, propres à l'EDD, recourent largement les compétences transversales de l'ECG/ECGA dans tous les domaines professionnels et dans certains domaines d'études. Les 17 objectifs de développement durable offrent des thématiques qui viennent alimenter les approches pédagogiques et la réflexion critique tant dans les sciences expérimentales, que dans les sciences humaines et sociales, mais aussi dans les langues première et secondes ou les arts.

A l'ECGA, l'éducation à la biodiversité et au développement durable figure dans le plan d'étude et se déploie dans différentes formes. Les approches sont encore en évolution. Le but est d'enrichir des compétences transversales jusqu'à constituer une véritable culture.

Dans les sciences expérimentales :

1. le cours de sciences expérimentales ou de biologie et science de l'environnement, dispensé à tous les étudiant.e.s en fonction de leur OSP, est largement orienté sur les problématiques environnementales.
2. des aspects en lien avec les problématiques environnementales sont également traités dans les cours de chimie et de physique.

Dans les sciences humaines :

- l'agenda 2030 de la Confédération oriente des chapitres étudiés dans les cours d'histoire, de sciences humaines, de géographie (par ex: les indicateurs de développement durable liés aux objectifs du millénaire de l'ONU). Les cours de droit, d'histoire-économie-société, de philosophie, d'économie politique et de sociologie proposent d'étudier les dimensions de la notion de "durabilité" propres à leurs disciplines.

Dans toutes les disciplines :

- la biodiversité et le développement durable apparaissent sous forme de compétences transversales reliées à chaque domaine d'apprentissage possible. Ces compétences liées à l'EDD s'inscrivent dans le programme de l'agenda.